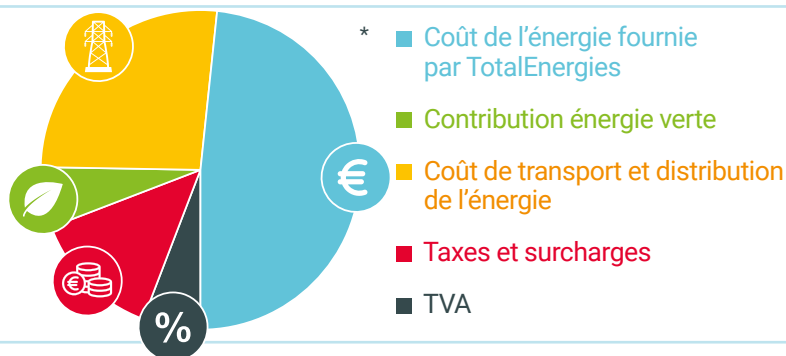


Conditions particulières relatives à la formule Pixel Blue Fixed

- Électricité en Région de Bruxelles-Capitale
- TVA 6 % incluse

Avantages de la formule "Pixel Blue Fixed"

- Tarif fixe
- Électricité verte et locale
- Conseil d'un expert par téléphone
- Jusqu'à 400€ de réduction sur vos panneaux solaires



* Basé sur une consommation moyenne de 3.000 kWh/an d'une famille (ayant un compteur monohoraire) en 2021, et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

Conditions particulières applicables aux consommateurs résidentiels en Région de Bruxelles-Capitale. Ces conditions sont applicables aux nouveaux contrats de 1, 2 ou 3 ans établis en **mars 2024** et aux contrats renouvelés en **juin 2024** (pour les renouvellements, la carte tarifaire est ainsi connue deux mois avant application).

L'offre "TotalEnergies Pixel Blue Fixed" est une formule tarifaire accessible aux consommateurs résidentiels avec des compteurs à relevé annuel.

Les prix qui vous sont facturés en vertu de votre contrat sont constitués de 2 parties :

1. Tarifs fournisseur :

1.1 [Coût de l'énergie fournie par TotalEnergies] :

Le prix fixe de l'énergie et de la redevance fixe

1.2 [Contribution énergie verte] :

Contribution instaurée par l'Etat pour soutenir le développement des énergies renouvelables

2. Tarifs régulés [Coûts de réseaux et prélèvements] :

2.1 [Coût de transport et distribution de l'énergie]

(intégralement restitués aux GRD/GRT)

2.2 [Taxes et surcharges]

(intégralement restituées aux entités concernées)

Coûts de l'énergie

Redevance fixe ⁽¹⁾ (€/an)	Consommation (€ cent/kWh)				Contribution énergie verte - Bruxelles ⁽¹⁾ (€ cent/kWh)	
	Compteur simple	Compteur double		Compteur excl. nuit		
		Heures pleines	Heures creuses			
160,0	14,138	15,5686	12,6906	12,7852	2,8302	Tarif annuel

Le prix de l'énergie est fixé pendant la période contractuelle.

Recevez 30€* pour chaque nouveau client!

On a tous une bonne raison de parrainer un ami. Avec TotalEnergies, recevez exceptionnellement 30€ chacun.

*Rendez-vous dans votre espace client sur <https://totalenergies.be/fr/particuliers/aide-et-contact/questions-frequentes/mon-contrat/mon-espace-client>

